

gouvernance internationale, la sécurité doit, à l'avenir, composer avec la redéfinition par la communauté internationale des normes de conduite¹⁰. Celles-ci incluent non seulement le droit à la sécurité pour les états, mais également pour les peuples et les minorités. Dans un tel contexte, l'état ne possède plus le monopole exclusif sur la formulation des intérêts et des objectifs de sécurité, une tendance confirmée par le rôle actif que remplissent diverses institutions internationales chargées de promouvoir ces nouvelles normes.

2. Les conflits et les menaces changent. Plus d'une quarantaine de conflits font rage à travers le monde. Ces conflits ont un caractère souvent intra-étatique, c'est-à-dire qu'ils se déroulent à l'intérieur des frontières des états, et non entre ceux-ci, selon le modèle traditionnel des guerres interétatiques. Cependant, ils ne sont pas moins meurtriers, comme en témoignent les guerres civiles et ethniques au Rwanda, en ex-Yougoslavie, en Algérie, en Afghanistan, en Tchétchénie, au Sri-Lanka, au Soudan ou au Yémen. Ces conflits, bien qu'internes, impliquent souvent l'intervention armée d'autres pays, comme l'Arménie et l'Azerbaïdjan au Nagorny-Karabakh, la Serbie et la Croatie en Bosnie, la Russie et l'Ouzbékistan au Tadjikistan.

La multiplication des conflits armés de type intra-étatique résulte, selon les experts, de la fragmentation politique du monde et des pressions exercées par les minorités en vue de se voir reconnaître leurs droits à une identité distincte¹¹. Souvent, en l'absence de traditions et de processus démocratiques, les aspirations, frustrations et demandes des groupes ethniques s'expriment dans un climat de confrontation. La discrimination et la violence qui en découlent sont de nature à provoquer une instabilité pour l'état et pour la région. En 1994, selon Ted Gurr, un sixième de la population mondiale (presque un milliard de personnes) appartenait à l'un des 292 groupes minoritaires qui, selon son étude *Minorities at Risk*, lutte pour affirmer ou préserver son existence¹². De ce fait, les conflits communaux et ethniques augmentent de façon sensible. Entre 1945 et 1989, quatre-vingts conflits à caractère ethnique et politique furent recensés ; entre 1990 et 1994, 33 ont fait rage en différents endroits du globe (12 au sud du Sahara, 9 en Asie, 7 en Europe orientale, 3 au Moyen-Orient et en Afrique du nord, 2 dans les Amériques)¹³. Lorsque ces conflits ne peuvent être résolus ni gérés adéquatement par les états et la communauté internationale, des menaces sérieuses à la sécurité s'ensuivent sous forme de guerres civiles, d'escalade régionale et d'afflux de réfugiés. La réponse humanitaire et politique devient alors une tâche infiniment complexe et lourde.

Tout comme le type de conflits, la nature des menaces change aussi. Alors que pendant la guerre froide les aspects militaires prédominaient dans la définition de la menace, celle-ci est désormais multidimensionnelle. Les aspects non militaires se révèlent de plus en plus importants, obligeant la